

Grand Débat National Phase 2 : Le grand sondage orienté!

La seconde phase du grand débat a débuté avec le courrier du Président de la République le mardi 15 janvier 2019.

Le gouvernement est seul maître à bord comme on s'y attendait. La présidente de la CNDP [Chantal Jouanno a démissionné](#) le 14 janvier 2019 pour éviter d'être mêlée à cette mascarade de démocratie.

Elle s'exprime dans [un article de Marianne du 25 janvier 2019](#) :

« Nous n'avons pas prévu de faire une opération de communication, on avait prévu de faire un grand débat »...

« Le [grand débat](#) est faussé »

« Quand vous procédez uniquement par un questionnaire, on sait très bien comment ça se passe, la réponse est déjà faite » .

« C'est un autre exercice, où vous choisissez les questions, qui sont forcément orientées, forcément il y a toujours des biais dans les questions que vous posez. Là par exemple, si vous voulez travailler sur la question du travailleur pauvre et du pouvoir d'achat, des hôpitaux, du handicap il n'y a aucune question portant sur ces sujets ».

Pour ceux qui veulent voir à quoi ressemble [le site du Grand Débat](#), ils constateront que Chantal Jouanno a vu juste. Nous avons fait la même analyse.

Vous avez accès à une carte localisant les réunions sur la France entière donc près de chez vous, vous pouvez organiser des réunions par vous-même, vous pouvez contribuer avec vos propositions, vous avez même des kits prémâchés. Tout cela est séduisant, mais voilà tout est verrouillé : Les thèmes sont imposés : « transition écologique », « fiscalité et dépenses publiques », « l'organisation de l'état et des services publics » et « la démocratie et la citoyenneté. Pour chacun de ces quatre thèmes, vous constaterez qu'il vous est proposé un questionnaire unique et le comble, le questionnaire est identique pour les contributions et pour les fiches imposées pour les réunions que vous organisez.

Ce débat est une grande mascarade. Ce sont des questions fermées, l'expression n'y est pas libre. C'est un vaste sondage orienté!

Edouard Philippe de passage à Sartrouville le 25 janvier déclarait [« ...le RIC, ça me hérissé...»](#).

La forme prise par le grand débat et la déclaration du premier ministre à Sartrouville confirment que **l'exécutif et LREM s'opposent bel et bien à la démocratie d'initiative citoyenne**, et profitent du pseudo-grand-débat pour faire leur communication. Citoyen, circulez, il n'y a rien à débattre !

La démocratie hérisse le chef du gouvernement !

A Sartrouville vendredi 25 janvier 2019, **Edouard Philippe** le premier ministre était de passage à l'improviste à la réunion du Grand Débat organisée par la députée LREM de la 5^{ème} circonscription des Yvelines **Yaël Braun-Pivet**.

Il a déclaré : « ...le RIC, ça me hérisse... ».

Sans commentaire !

Mais rappelons que, contrairement à LREM, [le programme de l'UPR page 17 prévoit l'instauration du référendum d'initiative populaire \[ou citoyenne\]](#).

PRÉSENTATION DU PROGRAMME PRÉSIDENTIEL DE FRANÇOIS ASSELINEAU

1. L'arbitre au-dessus des partis

La démocratisation et la professionnalisation du Conseil constitutionnel et du CSA.

Une réforme du statut des élus.

La suppression de la procédure du Congrès (article 89 de la Constitution).

Toute réforme constitutionnelle ne pourra plus être adoptée que par référendum (article 11 de la Constitution) à la majorité des électeurs inscrits.

Le rétablissement, dans l'article 68 de la Constitution, des crimes :

- de « complot contre la sûreté de l'État » (supprimé par la loi constitutionnelle n° 93952 du 27 juillet 1993, neuf mois après le référendum sur le traité de Maastricht) ;
- de « haute trahison du Président de la République » (supprimé par la loi constitutionnelle n° 2007238 du 23 février 2007).

L'instauration des référendums d'initiative populaire.

La reconnaissance pleine et entière du vote blanc.

Source :

UPR

<https://www.upr.fr/programme-elections-presidentielles-france/#gallery>

France

Info

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/paris-ile-de-france/yvelines/yvelines-edouard-philippe-participe-reunion-sartrouville-grand-debat-national-1613881.html>

Le Figaro

<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2019/01/26/97001-20190126FILWWW00109-le-ric-ca-me-herisse-dit-edouard-philippe.php>

Le Monde

https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2018/12/07/qu-est-ce-que-le-referendum-d-initiative-citoyenne-demande-par-des-gilets-jaunes_5394287_4355770.html

Voeux de la délégation de l'Union Populaire Républicaine des Yvelines aux communes des Yvelines

Monsieur Le Maire, Madame le Maire,

La délégation de l'Union Populaire Républicaine des Yvelines vous souhaite une bonne et heureuse année, ainsi qu'à votre conseil municipal, à tous vos employés municipaux et à vos administrés.

Bien cordialement

La délégation UPR78

Source :

<https://www.upr.fr/actualite/france/la-destruction-de-la-france-rurale-est-en-marche-une-analyse-de-francois-asselineau/>

Grand Débat National Phase 1 : Les maires

Les manifestations des gilets jaunes ont débuté le 17 novembre 2018. Elles sont à l'origine du grand débat national promis mi-décembre par le gouvernement.

Suivant la gazette, <https://www.lagazettedescommunes.com/598633/les-contours-du-grand-debat-national-se-precisent/>, le grand débat national se déroulera en deux phases :

- Première phase autour des maires jusqu'au 15 janvier 2019
- Seconde phase autour des citoyens de mi-janvier à mi-mars 2019 mais sur quatre thèmes uniquement définis par le premier ministre : « transition écologique », « fiscalité », « services publics » et « citoyenneté ». !

Alors que nous achevons la rédaction de cet article, le gouvernement a diffusé sur son site les modalités de la phase

2 du grand débat national
<https://www.gouvernement.fr/le-grand-debat-national>. Sous les quatre thèmes est inscrit : « **Les organisateurs de débats locaux ont la liberté de choisir tout autre thème qui leur semble pertinent.** » De son côté, la CNDP -Commission Nationale du Débat Public- n'a pas encore diffusé l'organisation alors qu'elle était censée l'organiser. Il semblerait que ce soit le gouvernement et non la CNDP qui soit aux manettes.

Dans la première phase, il s'agit pour les maires de recueillir et de « faire remonter leurs échanges avec les administrés ».

Il n'est toutefois pas précisé comment les maires échangent avec leurs administrés, ni comment les maires informeront leurs administrés des remontées effectuées auprès de la CNDP.

Un de nos adhérents, Frédéric, nous a signalé l'existence d'un cahier de doléances en mairie. Renseignements pris, il ne s'agit pas d'une initiative du gouvernement ou de la CNDP, mais d'une initiative du 8 décembre 2018 de l'AMRF Association des Maires Ruraux de France <http://www.amrf.fr/> demandant aux communes rurales qui le souhaitent de mettre à disposition de leurs administrés des cahiers de doléances.

Laurence, une adhérente, s'est déplacée à sa mairie de Houilles pour vérifier l'existence de ce cahier. Elle nous raconte : « Je me suis rendue le mercredi 26 décembre 2018 vers 16h à la mairie de Houilles. J'ai demandé à la personne de l'accueil s'il y avait un cahier de doléances. Sa réponse a été qu'il n'y en avait pas, que ce n'était pas obligatoire, toutefois que plusieurs personnes lui avaient déjà fait cette requête, mais pour finir que ce cahier n'était pas envisagé par la mairie puisque non-obligatoire. »

Dans ces conditions, que sont ces fameux échanges du maire avec les administrés ? Comment pourrions-nous nous assurer que

le maire ne remonte pas ce que lui et certains administrés veulent et pas tous ses administrés ? Il y a un trou béant dans la raquette démocratie !

Aussi, il importe que tous les adhérents de la délégation des Yvelines, et plus généralement tous les citoyens, se dirigent en mairie de préférence à plusieurs pour :

- **Exiger un cahier de doléances** pour y consigner leurs attentes et aussi les thèmes qu'ils souhaitent aborder pendant la seconde phase du grand débat, sans se restreindre aux quatre thèmes imposés par le gouvernement et les grands médias. **La question de notre appartenance à l'UE devrait être un thème à part entière !**
- **Exiger que les remontées effectuées par les maires soient rendues publiques** pour que tous leurs administrés en aient connaissance.

Les vœux de la délégation pour 2019

Cette fois-ci c'est grâce à Léo et Yassine que nous vous offrons cette carte de vœux de l'UPR78.

Rendez-vous pour les élections européennes.

Pour les vœux de FA, c'est ici :

<https://www.upr.fr/actualite/ce-soir-a-20h-francois-asselineau-presente-ses-voeux-aux-francais-pour-lannee-2019/>